



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES ELUS COMMUNISTES ET REPUBLICAINS
DES PYRENEES ORIENTALES**

M. le Député xxxxxxxx
Assemblée nationale
126 Rue de l'université
75355 Paris 07 SP

Perpignan le 21 novembre 2014

Monsieur, le député,

Le 28 novembre 2014, une proposition de résolution invitant le gouvernement français à reconnaître l'Etat Palestinien sera soumise au vote de l'Assemblée Nationale.

L'Association Départementale des Elus Communistes et Républicains tient à vous faire part de l'importance que revêt ce vote à nos yeux.

La France, patrie des droits de l'homme, ne peut continuer à tolérer les violations du droit international ainsi que la situation d'occupation et la colonisation des Territoires palestiniens.

Il est donc heureux que l'Assemblée Nationale s'empare de cette question comme l'ont fait vos homologues suédois et britanniques, en invitant leurs gouvernements à reconnaître un Etat de Palestine indépendant.

Nous croyons fermement que la France doit affirmer l'existence d'un Etat Palestinien libre dans le respect des résolutions de l'ONU, des frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale. Auprès des Nations Unies, ce sont 134 pays dont 7 comptent parmi les membres de l'Union Européenne qui ont reconnu son existence. La France, incarnation des valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité ne peut rester aux marges de l'histoire et trahir ses valeurs fondatrices.

C'est pourquoi nous vous demandons, en votre qualité de représentant de la nation, de voter positivement la résolution invitant le gouvernement français à faire de la reconnaissance de l'Etat de Palestine un instrument pour obtenir un règlement définitif du conflit.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma parfaite considération.

Marc Séverac
Secrétaire général